



www.flagnac.fr



FLAGNAC Info 2012

#### Editorial :

C'est une grande première et un grand honneur, pour moi, que de m'adresser à tous les habitants de la commune de Flagnac. Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013, pour vous, pour votre famille, pour ceux qui vous sont proches, avec une pensée particulière pour les malades et ceux durement touchés par les difficultés économiques.

Le 22 mars 2012, Jean Claude Couchet s'adressait à vous tous pour vous informer de sa démission des fonctions de maire qu'il exerçait depuis 23 ans, afin de se consacrer pleinement aux fonctions de Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et de Président de l'Office de Tourisme. Je voudrais ici, avec l'ensemble du conseil municipal, lui rendre chaleureusement hommage pour toutes les actions qu'il a conduites. Pendant cette période, la commune s'est profondément et durablement transformée. Il a su conduire des investissements publics importants (voirie, assainissement, écoles, mairie, églises), des aménagements de qualité (aménagement des 2 bourgs, pré du spectacle, aide au ravalement des vieilles maisons, aménagement de lotissements, PLU, etc...), ainsi que des investissements productifs (réhabilitations de logements, camping, espace aquatique, centre équestre, etc...) qui contribuent aujourd'hui à hauteur de 14% au budget de la commune. Des investissements externes sont venus compléter ceux de la commune (Intermarché, l'EHPAD).

Avec le conseil municipal, nous nous attacherons à poursuivre les grandes orientations qu'il avait tracées pour la commune, en saisissant, chaque fois que possible les opportunités qui se présenteront :

- développer le résidentiel,
- accompagner le tourisme,
- s'appuyer sur le tissu associatif,
- accompagner l'économie locale.

C'est, par nos engagements conjoints, acteurs publics, économiques, associatifs ou simple particulier que nous pourrons donner plus d'attractivité à notre territoire et répondre aux attentes des habitants.

Pour cela nous devons engager de nouvelles réflexions.

Cette évolution devra nécessairement intégrer les restrictions budgétaires qui s'annoncent, et la nécessaire évolution des compétences communautaires, qui à l'avenir définiront les équipements futurs qui seront mutualisés entre les différentes communes.

Je salue aussi la dynamique de nos associations et la générosité de leurs bénévoles qui, par leurs actions et leurs engagements, favorisent la vie collective, permettent à chaque nouvel habitant une meilleure intégration et contribuent à l'attractivité et à la renommée de notre commune.

Très bonne et heureuse année 2013 à toutes et à tous. Bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre TIEULIE*

## BILAN TOURISTIQUE DE CETTE ANNEE A FLAGNAC

Sans nul doute, la saison estivale 2012 a été fortement marquée par une importante hausse de la fréquentation du bateau-promenade « L'Olt », faisant de ce dernier le produit touristique phare de la vallée.

En effet, 11 500 personnes ont embarqué à son bord et 6 500 repas traditionnels et gourmands ont été servis.

Le camping du Port de Lacombe a enregistré une très bonne activité puisqu'il a maintenu 10 000 nuitées (idem en 2011) et a multiplié cette année les activités en proposant chaque jour de la semaine (sauf le samedi, jour d'arrivées et de départs) des soirées à thème, à savoir :

- lundi et vendredi : soirée pizza,
- mardi : soirée paëlla,
- mercredi : en collaboration avec le centre équestre El Rio, la parade en char de César suivie d'une danse musicale avec le cheval et de l'élection d'une Miss Cléopâtre,
- jeudi : concerts en alternance avec les groupes Old Timer (Salles la Source) et Rose Sophie (Espalion),
- dimanche : accueil des campeurs autour d'une collation avec fouace et vin de la région.



Notre commune compte 11 gîtes de vacances, fermettes et maisons de caractère. Malgré le marasme économique, ces derniers ont connu un taux de remplissage satisfaisant.



Grâce aux animations proposées (promenades au fil du Lot à cheval, poney, en calèche) et en partenariat tous les mercredis avec le camping, le centre équestre « El Rio » a aussi pu compter sur un bon taux de fréquentation. Le rallye équestre proposé début Septembre a été un réel succès. Enfin, nous noterons que de beaux projets sont en cours de préparation pour l'an prochain, à savoir deux circuits randonnées à cheval sur deux jours (l'un vers Conques et l'autre axé sur les châteaux au fil de la vallée).

Malgré un temps maussade et une soirée annulée pour cause d'orage, le spectacle « Hier un Village » a enregistré 14 000 entrées.

A noter que l'Office du Tourisme a innové cette année la « Vallée du Lot Tour », consistant à visiter sur une journée de nombreux sites de la vallée, depuis la Maison de la Rivière à Saint-Parthem jusqu'aux deux villages de Saint-Santin (petit théâtre de Pierre-Marie pour la partie Aveyronnaise et maison de Marie-Pierre pour le Cantal), sans oublier bien sûr le magnifique Château de Gironde. Cette formule a très favorablement séduit les touristes car pas moins de 4 000 personnes y ont pris part.

Entre les plaisirs du camping, de l'espace aquatique, de la base nautique, des randonnées, du tir à l'arc, du centre équestre, de l'excellente gastronomie et de notre magnifique spectacle « Hier un village », autant dire que les touristes ont été comblés en cette saison 2012 !

Pour l'année à venir, les efforts seront maintenus et même multipliés afin de développer encore plus le tourisme sur notre commune.

### Un accès à la piscine du camping perturbé en juillet :

L'accès à la piscine du camping a connu quelques difficultés en juillet en raison de l'application de la réglementation concernant la surveillance.

En effet, celle-ci n'impose aucune règle spécifique pour les résidents au camping, tandis qu'un surveillant titulaire d'un brevet de Maître-Nageur Sauveteur (MNS) est obligatoire en cas d'accès aux bassins par des non-résidents du camping.

Le gérant du camping, afin de faire face à cette réglementation avait recruté un surveillant de baignade titulaire du MNS. Malheureusement, celui-ci donna sa démission au bout de 2 jours. Ainsi, le gérant fut obligé de ne pas autoriser l'accès aux personnes extérieures au camping, malgré la présence d'un surveillant à la qualification inadéquate.

Toutefois, il en recherchait toujours activement un au profil adéquat.

Pendant cette période, la mairie a sollicité les services juridiques et la Préfecture pour résoudre ce problème.

La solution apportée par les services de la Préfecture consista à modifier le classement de la piscine (piscine privée à accès payant) et à autoriser, à titre dérogatoire, la surveillance de la piscine par un surveillant titulaire d'un brevet BNSA.

Après l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, la piscine fut à nouveau accessible « aux extérieurs » à partir du 4 août de 14h à 19h50, dans le cadre des places disponibles, le tarif étant fixé librement par le gérant.

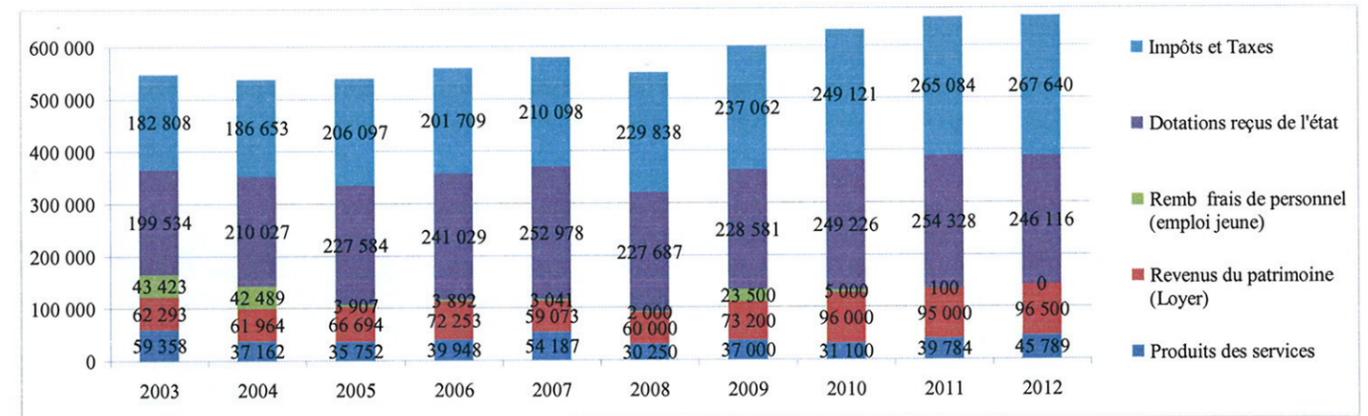
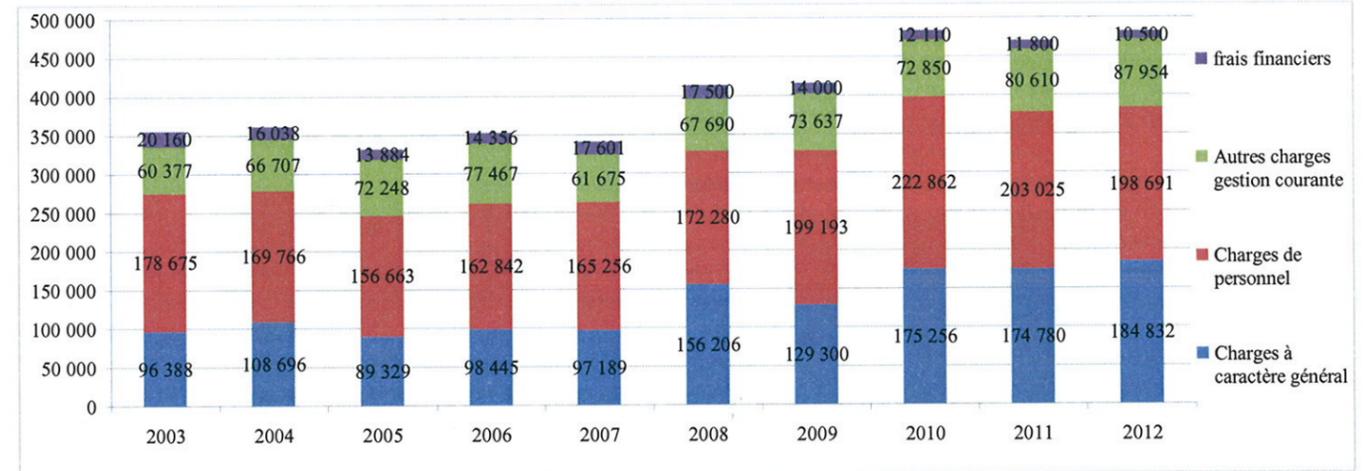
Cet incident a perturbé les vacances de nombreux habitants ou touristes séjournant dans les logis.

En 2013, ces dispositions seront reconduites, un tarif préférentiel devrait être appliqué pour les habitants de la commune.

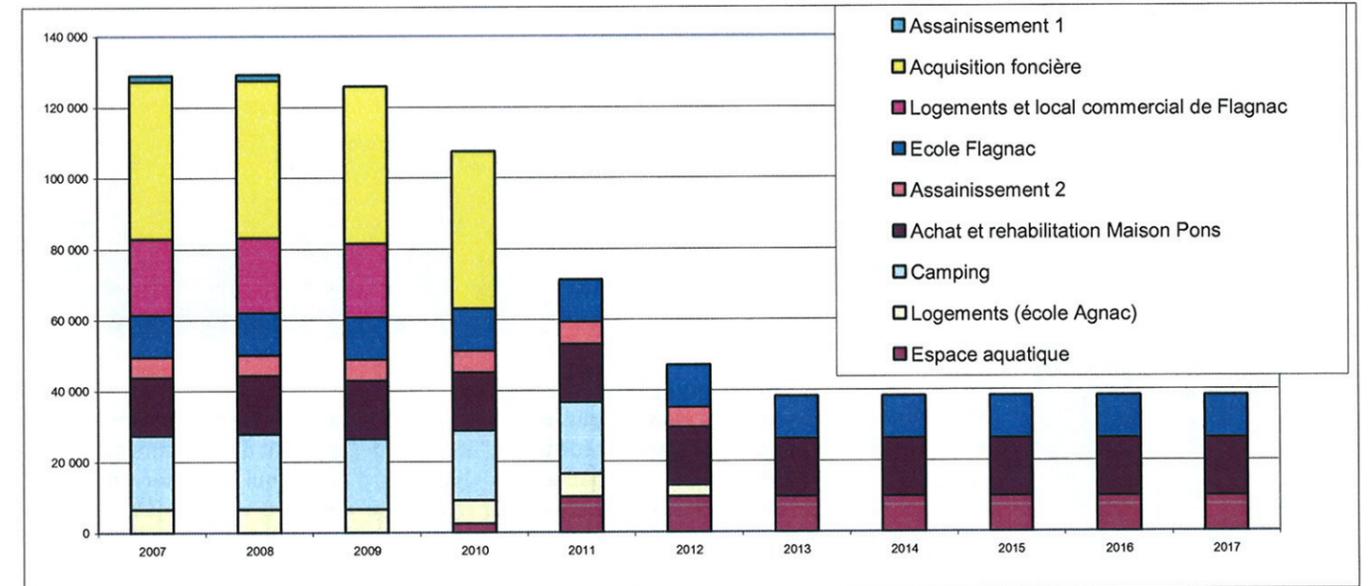


**GÉANT CASINO DECAZEVILLE**  
du lundi au samedi de 8h30 à 20h30  
vendredi de 8h00 à 20h30

## EVOLUTION DU BUDGET



## EVOLUTION DES EMPRUNTS



**Patrick GUIBERT**  
maçonnerie  
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00  
Port. : 06.82.42.30.99

**L'EPI CAFE**  
Maud et Guillaume

Café - Epicerie - Tabac - Jeux à gratter  
- Casse croûte le 2<sup>ème</sup> samedi du mois  
Rue de la Fontaine  
12 300 FLAGNAC  
Tél. : 05.65.64.83.31

## REALISATIONS DE L'ANNEE

Comme chaque année, la municipalité a procédé à la réalisation de petits travaux d'aménagement ou d'embellissement réalisés principalement par les employés communaux aidés parfois par ceux de la Communauté de Communes.

Installation d'une pompe à main à la fontaine, oubliée lors de l'aménagement de la rue de la Fontaine et réclamée par de nombreux habitants.



Pose de bancs supplémentaires au bord du Lot, permettant une pose aux nombreux habitants qui font une promenade au bord du Lot.

Extension de l'assainissement à Agnac :

- au niveau du chemin St Vincent, permettant de raccorder le futur lotissement, la nouvelle salle d'animation ainsi que 6 maisons existantes.
- au niveau du Cayrou, pour raccorder les 2 maisons en cours de construction. Simultanément, quelques améliorations au réseau d'eaux pluviales ont été apportées dans ce secteur, et les accotements ont été aménagés facilitant le croisement des véhicules.

Réalisation d'abris poubelles : travaux réalisés par l'entreprise Guibert pour un montant de 9 807,36€ :

A **Flagnac**, place de la mairie, A **Agnac**, au niveau du parking de l'école, pour augmenter la capacité de collecte dans ce secteur, les poubelles situées au Cayrou étant rapidement saturées.

Pour ces réalisations, le choix de la qualité a été délibérément pris (mur en pierres maçonnées) afin de conserver un environnement architectural de qualité.



Création d'une nouvelle voirie entre Merle et la RD508 desservant le nouveau lotissement de La Prade :

Celle-ci a pu être réalisée grâce au concours des riverains, qui, pour permettre son élargissement, ont cédés à la commune le terrain nécessaire à l'élargissement du chemin existant. Ces travaux ont été réalisés en partie par les employés communaux aidés par ceux de la Communauté de Communes. Les travaux proprement dits de réalisation de la chaussée ont été financés dans le cadre du programme de voirie 2012 de la CCVL.



Entretien des sentiers pédestres et balisage :

Les itinéraires de randonnées étant de plus en plus fréquentés, tant par les habitants que par les associations ou touristes, il a été procédé avant l'été, à un dégagement de ces sentiers par la municipalité, et également par l'association des chasseurs d'Agnac qui est intervenue au printemps sur les chemins d'Agnac. Les circuits de randonnée « Hier un village » (10.5km) et « Villages moulin et château » (16km) ont fait l'objet d'un nouveau balisage explicite financé et réalisé par la Communauté de Communes.

Un nouveau guide établi et édité par l'Office de tourisme est en vente dans leurs locaux. Pensons à respecter la nature.

**Intermarché**  
contact



**leDRIVE**  
Intermarché

**SAS CARTILOU**

RD 963 - Lieu dit La Planque

12300 FLAGNAC

Tél. : 05 65 43 90 01

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h15 | 14h00 - 19h et Dimanche : 9h-12h

## ASSAINISSEMENT DE MERLE

Vers les années 1960, de part et d'autre du chemin de Merle, les premières habitations furent construites, ce qui constitua un des premiers lieux d'urbanisation sur le secteur de Flagnac.

Ces constructions étaient toutes équipées d'un assainissement individuel qui, avec le temps et l'évolution des normes, est actuellement non conforme comme l'a montré le contrôle effectué par le SPANC en mai 2012. De plus, la nature argileuse des sols ne favorise pas le bon fonctionnement d'un dispositif d'assainissement individuel.

Pourtant, la législation prévoit l'obligation de leur mise en conformité dans un délai de 4 ans après le diagnostic. Celle-ci a un coût élevé (environ 8 000€) pour un fonctionnement difficile et nécessitant ultérieurement un entretien onéreux.

En 2006, lors de l'établissement du PLU, le secteur de Merle fut repris dans le zonage de l'assainissement collectif.

En décembre 2011, le conseil municipal décida de lancer une étude de faisabilité pour l'extension du réseau d'assainissement collectif sur ce secteur et confia l'étude au cabinet SEM 12, qui a procédé à un relevé topographique en présence des riverains et d'un élu (Christian Espinasse ou Roger Albouy).

Cette étude fait apparaître que 30 habitations pourront être raccordées, 17 par gravité et 13 nécessitant un dispositif de relevage. Les travaux à la charge de la commune consisteront à la création d'un collecteur principal de 940 m de longueur et 200 mm de diamètre, implanté dans la chaussée, et la pose d'un regard implanté en limite de propriété dans lequel viendra se raccorder la conduite des eaux usées provenant de l'habitation.

A l'intérieur de chaque parcelle, les travaux seront à la charge des propriétaires. Seules les eaux usées et eaux vannes pourront être raccordées au réseau d'assainissement ; ceci exclue obligatoirement le raccordement des eaux pluviales, drains, vidange piscine, etc....A la mise en service et ultérieurement, des vérifications seront effectuées.

Le montant prévisionnel de ce projet est de 240 000€ TTC, dont seulement 30 000€ de subventions prévisibles de l'Agence Adour Garonne, le solde étant financé par la commune.

Prescriptions ou obligations :

- Délai maximal de 2 ans pour procéder au raccordement de l'habitation au réseau,
- Paiement de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) soit 1 200€, avec possibilité de paiement en 3 fois sur 1 an,
- Paiement de la taxe de collecte et de traitement de l'eau représentant une dépense d'environ 120€/an pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> d'eau. Ce montant est prélevé sur la facture d'eau.

Les travaux, devant débuter au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, commenceront par La Planque en montant vers Merle. Pendant cette période, les riverains et les utilisateurs de la route de Merle risquent de rencontrer quelques difficultés de circulation que nous nous efforcerons de réduire au maximum.

## ACHATS DE L'ANNEE EN COURS :

Goudronnage de la voirie :

Ces travaux ont concerné :

- Chemin St Vincent
- Route lotissement de la Prade
- Chemin liaison la Peyssièrè- route de la Combe

Pour un montant total de : **43 061,76 €**

Eclairage public :

Extension réalisée en 2012 portant sur 9 lampes uniquement sur Agnac, pour un montant de 7 670,16€ TTC, subventionné par le SIEDA à hauteur de 2 565€.

Consommations :

Carburants	2 016,14€
Eau	3 413,12€
Electricité	25 757,86€
Chauffage	16 032,00€

Dépenses diverses :

Mise aux normes Cantine	8 313,57€
+ mobilier écoles	
-travaux camping	5 469,60€
-mobilier urbain	1 306,87€
-entretien stade	1 714,10€
-entretien voirie	1 604,04€
-chemins pédestres	1 102,88€
-location tracto-pelle	5 483,00€
+ épaveuse	
-entretien véhicules	974,90€
-entretien bâtiments	7 929,90€

Acquisition terrains et bâtiments :

Achat terrains de M. SERVIERES et bâtiments pour 31 000€ pour une surface de 2386m<sup>2</sup>.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2012

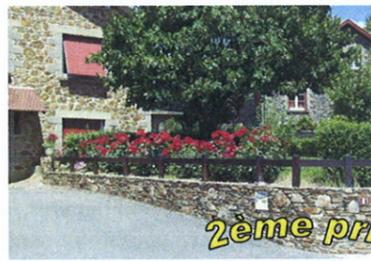
Cette année la municipalité a donné sa chance à de nouveaux participants afin d'encourager l'embellissement de nos villages. Pari réussi puisque nous notons de nouveaux lauréats parmi les gagnants. Leurs prix seront à retirer lors des vœux de la Municipalité le 6 Janvier 2013 à la salle d'animation d'Agnac. Les bons d'achat seront utilisables lors du marché aux fleurs des écoles de Flagnac et Agnac. Pour l'année 2013, le concours des maisons fleuries sera étendu aux hameaux de la commune. Nous comptons sur votre participation : Tous à vos binettes et sarcelles!!!!

### Lauréats « Bourg d'Agnac » :

#### Catégorie « maison du bourg » :



M. MARONDA Cyril



M. PUECH Raymond



Mme BRAVO Jeanine

#### Catégorie « balcons – terrasses – façades » :



Mme DEVOISSEAU Georgette



M. CAUSSE Laurent



Mme DAUNOIS Jacqueline

### Lauréats « Bourg de Flagnac » :

#### Catégorie « maison du bourg » :



M. ROMIGUIERE Roger



#### Catégorie « Maison hors Bourg » :



M. LABORIE Jean-Claude

#### Catégorie « balcons – terrasses – façades » :



M. CANET Laurent



Mme WYSZYWANIWCKI Fabienne



Mme LESCURE Marie-Louise

## LES ECOLES

### FLAGNAC

L'équipe enseignante de l'école de Flagnac est composée du directeur Monsieur Sébastien Ségur, de Mesdames Marie-Laure Joffre et Karine Bernussou, professeurs des écoles, assistés de Madame Nathalie Guibert, assistante maternelle. Mme Guibert assure également le ramassage des enfants le matin et le retour à la maison le soir. La garderie est effectuée le matin de 7h30 à 9h par Madame Aurélie Chayrouse et en fin d'après-midi de 16h30 à 18h30 par Madame Lydia Belmonte.

Le nombre des élèves cette année, au 01/12/2012, est de 64, dont

- ⊙ 24 en cycle 1
- ⊙ 16 en cycle 2
- ⊙ 24 en cycle 3

En complément du programme imposé, l'équipe enseignante choisit des thèmes particulièrement riches afin d'éveiller la curiosité, l'imagination, la réflexion et la sensibilité des enfants. C'est le "CIRQUE" qui va être développé cette année ainsi que des discussions sur la "différence entre les personnes".

Dates importantes à retenir : voir page 10

### AGNAC

L'équipe enseignante fonctionne en regroupement pédagogique avec La Bessenois dépendant de la commune de Firmi. Notre équipe est composée de la directrice Madame Laëticia Barutel et de Madame Brigitte Deluycker, professeur des écoles. Madame Véronique Martin, assistante maternelle, les aide dans leurs tâches. Elle s'occupe également des enfants à la cantine.

La garderie est assurée le matin de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 par Madame Yohanna Estivals.



Cette année le nombre d'enfants est de 49 à Agnac dont :

- ⊙ 26 élèves en petite et moyenne section
- ⊙ 23 en grande section/CP/CE1
- ⊙ 19 enfants étant à l'école de La Bessenois en CE2/CM1/CM2

Le projet de l'école d'Agnac qui a été choisi est celui du "Livre". Il a été planifié sur 3 années scolaires. Le cycle 2012-2013 est donc la deuxième année. L'équipe enseignante va développer cette année ce qu'apporte un texte comme enseignement en abordant l'étude du "documentaire". Afin de mettre à profit cet enseignement, les enfants vont élaborer un petit magazine scientifique pour la partie intellectuelle, et pour la partie pratique, un petit potager.

Dates importantes à retenir : voir page 10

#### Travaux cuisine cantine :

Des actions de mise en traçabilité sur la préparation des repas et sur les contrôles réalisés, ont été mises en œuvre au cours de cet été. Ceci nous a conduit à réaliser quelques aménagements de la cuisine (pose de différents placards de rangement, pose de moustiquaires aux fenêtres), et à re-organiser afin de mieux séparer l'espace de préparation des repas du secteur « plonge ». Un nouveau fourneau plus puissant a été acheté. Le montant total des dépenses engagées pour la cantine s'élève à 5 800€ auquel s'ajoute 2 500€ d'équipements complémentaires pour les écoles (tables, chaises, tableau,...).

La Cantine : Les repas de midi sont préparés à la cantine de Flagnac pour les enfants des écoles de Flagnac, Agnac et La Bessenois. Le prix du repas est fixé à 2,60 euros pour 2012. Il est révisé au 01 janvier de chaque année.

## REFECTION DE LA SALLE DES FETES D'AGNAC

Ca y est, nous y voilà !!! Au terme de 10 mois d'importants travaux, la réhabilitation de notre ancienne salle des fêtes aujourd'hui baptisée SALLE D'ANIMATION d'AGNAC touche à sa fin.

Cet équipement flambant neuf pourra, début 2013, accueillir les différentes associations ou particuliers, qui attendent avec impatience cette structure entièrement "RELOOKEE" à l'intérieur comme à l'extérieur, avec cuisine et bar dans la partie neuve coté parking, WC et local de rangement à la place de l'ancienne cuisine et de la salle de réunion.

La scène re-décorée est également accessible aux Personnes à Mobilité réduite, grâce à la pose d'un ascenseur. Quand à la salle elle-même, son plafond rabaissé et de nouvelles couleurs, lui donnent un aspect chaleureux et agréable dans lequel il fera bon se restaurer et faire la fête.



Les extérieurs ne sont pas restés sans soins, un nouveau coloris de crépi vient améliorer l'intégration paysagère du bâtiment, la pose de bordures et de caniveaux, un revêtement neuf, un emplacement réservé aux personnes handicapées avec rampe d'accès à la salle, un hall couvert vous accueillent dès votre arrivée aux abords du bâtiment.

Pour finir, les 2 énormes jardinières qui encadrent l'entrée, se verront garnies par des arbres à feuillages persistant pour donner un côté verdure à l'ensemble.



Soulignons que la cuisine est équipée de tous les appareils ménagers nécessaires (chambre froide, four, table de cuisson, table de préparation, et côté plonge, d'un évier et d'un lave-vaisselle).

Ainsi, la salle d'animation d'Agnac, dotée de cette cuisine performante, est un équipement municipal important en complément de la salle des fêtes de Flagnac, qui est plus destinée aux spectacles.



Parallèlement à cette réalisation, le local « garage » mis à disposition de « la pétanque » et de « la chasse », a été équipé de WC et remis aux normes.

L'extension du réseau d'assainissement sur le chemin de St Vincent a permis son raccordement au réseau principal, ainsi que 5 maisons et les 5 parcelles du lotissement St Vincent, en cours d'aménagement.

Le coût global de la réalisation est de 520 471,45€ TTC, dont 465 581,03 de travaux, et 54 910,42 € de mission de Maîtrise d'œuvre (architecte SCPL) et contrôle technique et sécurité.

Cette installation sera mise à disposition des associations et des résidents de la commune conformément au règlement qui régit sa location et son utilisation.

La location pourra être « salle seule » ou « salle + cuisine ».

La salle d'animation est une belle réalisation et représente un investissement important. Prenons en le plus grand soin pour lui conserver son caractère agréable et fonctionnel.

Nous pouvons remercier le cabinet d'architecture SCP CL Architecture, qui a suivi cette réalisation, ainsi que toutes les entreprises qui ont participé à ces travaux pour leur professionnalisme et leur sérieux.

## MOT DU PRESIDENT DE LA CCVL

Parmi ses compétences, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot travaille au développement touristique, vecteur essentiel pour donner une image plus positive et attractive de l'ensemble des communes.

Malgré une conjoncture économique de plus en plus difficile, le succès a été au rendez-vous pour les activités touristiques de la vallée.

En 2 années, le bateau restaurant est bien devenu le produit d'appel de tout le secteur avec 11 500 passagers transportés dont 6 500 en restauration.

Après leur installation le samedi après-midi, les touristes souhaitent rapidement connaître les curiosités locales à tel point que l'Office du Tourisme a été littéralement pris d'assaut le dimanche matin et le lundi, les lignes téléphoniques étant souvent saturées.

L'aménagement réalisé à St Santin, le village double, avec la Communauté de Communes de Mours, a lui aussi connu le succès avec plus de 6 000 visiteurs durant la saison.

La Maison de la Rivière, avec 20% de visiteurs en plus que les autres années, a elle aussi bénéficié de cet impact.

Avec de tels succès, la gestion de l'Office du Tourisme, du bateau, et de la Maison de la Rivière, est à l'équilibre, bien qu'il y ait eu jusqu'à 6 salariés au plus fort de l'été.

Pour 2013, un projet important va rentrer dans une phase active : c'est celui de créer un itinéraire de circulation douce réservée prioritairement aux piétons, aux cyclistes, entre Bouillac et Grand-Vabre, les communes de Grand-Vabre et Conques travaillant sur la liaison entre les 2 villages.

Cet itinéraire est inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes, il devrait être le 1er secteur réalisé dans notre département.

Ce projet, présenté aux gestionnaires des bases de loisirs et de camping a reçu un écho très favorable de leur part, souhaitant une réalisation rapide.

L'objectif de cette liaison est de :

- mettre en synergie toutes les activités existantes
- harmoniser les prix et le matériel des prestataires et gérants d'activités touristiques
- mettre en place une signalétique commune
- permettre des déplacements en toute sécurité.

Les activités de tous deviendraient ainsi complémentaires.

Un touriste pourrait louer un canoë de Grand-Vabre à Port d'Agrès, prendre le bateau de Port d'Agrès à Boisse-Penchat, et louer un vélo en suivant ce nouvel itinéraire.

Dès ce mois de janvier, nous allons procéder à la régularisation cadastrale de tout le cheminement existant, et à l'acquisition de l'emprise du chemin dans le secteur à créer. Sa mise en œuvre fera l'objet d'une enquête de déclaration d'utilité publique.

Nul doute que ce nouveau projet va cristalliser les réticences de certains, les doutes de beaucoup, l'enthousiasme des professionnels et des futurs touristes.

Notre vallée est attractive, à nous d'en être convaincus.

Jean-Claude COUCHET

**Les Briconautes**  
• Bricolage • Décoration • Jardin  
Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**  
Tél. 05.65.43.30.87  
58, Tour de Ville **15600 MAURS**  
Tél. 04.71.46.79.25

**DÉPANNAGE Petit et Gros ÉLECTROMÉNAGER**   
Installation - Vente - Service Après Vente  
4, rue J. Moulin - 12300 DECAZEVILLE  
**05 65 43 07 88 - 06 28 41 14 33**  
mikaellacan@orange.fr  
SIEMENS LIEBHERR Saeco ARTHUR MARTIN Miele

**DESTRUELS BOUYGUES**   
Naturellement performant

<b>FLAGNAC</b> Tél.: 05.65.64.00.55 Fax: 05.65.64.08.15	<b>LE ROUGET</b> Tél.: 04.71.46.14.45 Fax: 04.71.46.98.75
<b>CAPDENAC</b> Tél.: 05.65.80.80.20 Fax: 05.65.80.87.58	<b>MARCOLES</b> Tél.: 04.71.46.97.59 Fax: 04.71.46.97.59

## ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

- **ADMR Berges et Coteaux du Lot**
  - Président : Alain BROUGNOUNESQUE
  - Accueil bureau : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin 9h – 12h
- **Tana Quest**
  - Co-présidents : Stéphane BOUTONNET – Benoît ROQUES
  - Trail le 21/09/2013
  - Manifestations sportives (voir détail sur [www.tanaquest.com](http://www.tanaquest.com))
- **Gymnastique d'entretien :**
  - Co-présidentes : Denise ESPINASSE – Cathy VIELCANET
  - Les cours ont lieu tous les mercredis soirs à 20h30 dans la salle de spectacle de Flagnac
- **Carreau flagnacois :**
  - Responsable : Jean-Luc FILHOL
  - Rendez-vous tous les vendredis soirs de début mai à mi-septembre
- **Société de pétanque d'Agnac :**
  - Co-présidents : Philippe BEUGNET – Pascale MOLENAT
  - Rende-vous tous les vendredis soirs dès 20h30 de mai à septembre
- **Club de Basket de la Vallée du Lot :**
  - Responsable : Gérard DECEMBRE
  - Soirée dansante le 23/03/2013 à Livinhac
  - Tournoi de mi-basket (4 à 10 ans) courant mai
- **Rugby Bassin Flagnac Agnac :**
  - Responsable : Bernard FILHOL
  - Réveillon de la St Sylvestre
  - Vide grenier le 16/06/2013
  - Tripoux lors de la fête de Flagnac
- **Société de chasse St Hubert de Flagnac :**
  - Responsable : Patrick BONY
  - Quine le 16/12/2012
- **Société de chasse d'Agnac :**
  - Responsable : Yves MALAVAL
  - Quine le 25/01/2013
- **Comité d'Animation du Village d'Agnac :**
  - Responsable : Philippe BEUGNET

- **Club de l'Amitié :**
  - Co-Présidents : Pierre PUECH et André PUECH
  - Quine le 6 janvier 2013 à 14h Flagnac
  - Quine le 13 janvier 2013 à 14h à Agnac
- **Hier un village :**
  - Responsable : Christian ROQUES
  - Spectacle les 25/26/27 juillet – 01/02/03/05 août 2013
- **Comité des fêtes de Flagnac :**
  - Responsable : Franck PECHOULTRES
  - Samedi 20 juillet 2013 : concert en soirée
  - Dimanche 21 juillet 2013 : déjeuner aux tripoux et repas animé sur la place de Flagnac
- **Association des Parents d'Elèves de Flagnac :**
  - Présidente : Roselyne DOMERGUE
  - Marché aux fleurs le 21 avril 2013
  - Kermesse le week-end du 30/06/2013
- **Association des Parents d'Elèves d'Agnac :**
  - Co-présidents : Edith RAUST – Johnny VITORIA
  - Quine à Agnac le 9/02/2013
  - Carnaval le 23/03/2013
  - Déjeuner aux tripoux le 13/05/2013
  - Kermesse le 22/06/2013
- **Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)**
  - Responsable : M. ROMIGUIERE André
  - Développement touristique et culturel de la Vallée du Lot avec la participation de professionnels et de la population locale
- **Conseil paroissial d'Agnac :**
  - Responsable : Marie-Thérèse COUFFIN – Jeannette ROLS
- **Conseil paroissial de Flagnac :**
  - Responsable : Jean-Pierre LACOMBE

**ACQUIER Laurent**  
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
COURANT FORT / FAIBLE  
PHOTOVOLTAÏQUE  
DÉPANNAGE

103, Lot. des Hautes Plaines – Agnac –  
12 300 FLAGNAC  
Tél / Fax : 05 65 43 59 05  
[acquier.laurent@wanadoo.fr](mailto:acquier.laurent@wanadoo.fr)

**expert**

**IMAGE - SON - MÉNAGER**

MAZARS - 13, rue Cayrade - 12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 43 32 21 - Fax 05 65 43 01 73 - [daniele.mazars@laposte.net](mailto:daniele.mazars@laposte.net)

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

**Leurs nouvelles initiatives sur notre commune :**

**Du rugby et maintenant du foot au stade de la Rivière :**

Dès cet automne, l'équipe 1<sup>ère</sup> de football « La Méridienne » d'Almont les Junies, Grand-Vabre et Noailhac partage avec le RFBA l'occupation du stade de La Rivière le dimanche après-midi pour les matchs officiels (le stade d'Almont n'étant pas assez grand pour les compétitions). C'est avec grand plaisir que le RFBA (Rugby Flagnac Bassin Agnac) et la municipalité ont accueilli nos voisins. Pour être fin prêts et faisant suite à l'ensemencement du stade réalisé par le RFBA cet été, début octobre, rugbymen et footballeurs se sont retrouvés ensemble sur le stade pour procéder à l'entretien des abords, le tout dans une franche camaraderie.

**Un gros succès pour le 1<sup>er</sup> Trail TANA QUEST :**



Par cette belle et chaude journée de samedi 22 septembre plus de 320 coureurs ou marcheurs participèrent aux 3 parcours proposés par Stéphane Boutonnet et Benoît Roques, les deux co-présidents de Tana Quest. Pour que cette journée soit une réussite, 85 bénévoles et 65 adhérents étaient mobilisés sur l'ensemble des parcours.

Des parcours magnifiques et très sélectifs avec une organisation parfaite : pour le trail le plus difficile, 30km sous la chaleur, 1300m de dénivelé, départ de Flagnac, allant jusqu'à La Bessenois, puis un retour en passant par Gironde, Tillet, pour une arrivée à Flagnac. Le premier termina en 2h34, avec 2 très belles performances à souligner pour les Flagnacois : Alain Chastang (3<sup>ème</sup> en 2h44) et Christophe Astoul (6<sup>ème</sup> en 3h01). Ensuite un trail de 12km, 500m de dénivelé, 146 coureurs et enfin une randonnée de 12km avec 110 participants.

Ensuite la remise des prix et un sympathique repas pour clôturer la journée.

Quelle belle journée pour une bonne cause puisque la totalité du bénéfice a été reversée pour les enfants d'un orphelinat situé au bord du lac Tana en Ethiopie.

**Un succès à renouveler l'an prochain !**

**L'ADMR aménage dans ses nouveaux locaux :**

L'ADMR souhaitait offrir des locaux plus accessibles à ses clients et plus fonctionnels pour son personnel. La municipalité a aussitôt répondu favorablement en mettant généreusement à disposition l'ancien local de la boucherie situé en face l'Epicafé. Pour l'exercice 2012, l'ADMR a réalisé une moyenne approximative de 2000h par mois d'aide en prestataire.

Leur objectif : pérenniser l'activité au niveau actuel avec des valeurs et des compétences optimales, continuer à se structurer et penser au renouvellement des dirigeants actifs.

Référentes sur Flagnac : Jeannette ROMIGUIERE et Sylviane TIEULIE

**Repas du village d'Agnac organisé par le CAVA**



Le samedi 9 juin 2012 a eu lieu le repas du village d'AGNAC qui a réuni environ 150 personnes. L'après-midi certains ont fait une partie de pétanque pendant que d'autres ont été faire une marche découverte à travers le village.

Vers 18h00 tous se sont retrouvés dans le centre du village pour regarder la Finale du TOP14 et prendre l'apéritif offert par le comité d'animation.

Le début du repas a été animé par un groupe Slovaque.

Cette soirée a permis de faire connaissance avec les nouveaux habitants du village et de partager un bon moment de convivialité.

Un grand merci aux organisateurs et à tout le village pour cette belle journée qui sera sans aucun doute reconduite cette année.

**Telethon 2012**

Cette année, les associations d'AGNAC et de FLAGNAC ont décidé de s'associer pour œuvrer ensemble au bénéfice du TELETHON, dont la responsable communale est Aurélie CHAYROUSE.

**A Agnac :** Vente de fouaces dans le village

Concours de Belote, grille et buvette

**A Flagnac :** Marche nocturne le 30 novembre (120 participants), avec arrêt pour le vin chaud à REYT, puis soupe du pays à l'arrivée servie à la salle des fêtes, avec un vif succès rencontré pour cette première !

Vente de fouaces dans le village et les hameaux, de ratafia, etc...

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

**7ET8**  
OCTOBRE 2012

**Montant total de la récolte : 4157,16€**  
**MERCI A TOUS**



## ETAT CIVIL (du 01/12/2011 au 15/12/2012)

### Naissances

BOUYGUES Eva	le 10 février 2012
LUGARDON Imanol	le 27 avril 2012
CAHORS Astrid	le 15 juin 2012
PUECHAGUT Zoé	le 29 juillet 2012
AUSSEL Louan	le 29 septembre 2012

### Mariages

CALATAYUD Antoine et LABBE Elodie	le 02 juin 2012
ESTIVALS Julien et ALVAREZ Yohana	le 11 août 2012
JOULIA Bastien et DELTORT Pauline	le 18 août 2012

### Décès

TRAYSSAC Marguerite	le 16 janvier 2012
FALIP Michel	le 2 mars 2012
CABANTOUS Nadine	le 1 mars 2012
ESCUDIE Monique	le 26 avril 2012
COMPAGNON René	le 30 mai 2012
BONNAFE Amélie	le 27 juin 2012
ALBOUY Michel	le 11 juillet 2012
BLANC Noélie	le 11 juillet 2012
RAYSSAC Zéphirin	le 17 septembre 2012
ANDRIEUX Françoise	le 8 octobre 2012
ROMIGUIERE Lucien	le 27 octobre 2012

## INFORMATIONS PRATIQUES

Du 17 janvier au 16 février 2013, le recensement de la population se fera sur notre commune. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur (bourg d'Agnac : Yohana ESTIVALS, bourg de Flagnac : Brigitte CERLES) qui vous remettra des documents à remplir avec son aide, ou à lui préparer pour son prochain passage. Merci de votre collaboration.



## Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30  
Secrétaires : Joffre Agnès et Cerles Brigitte  
Téléphone : 05 65 64 01 06  
Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr  
Site internet : www.flagnac.fr

## Déchetterie

Jour et heures d'ouverture :

- le lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Attention, elle sera fermée les lundis 24/12/2013 et 31/12/2013. Merci de votre compréhension.

## Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.

## SARL DELMON - SPAGNUOLO

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité

37, av. Paul-Ramadier  
12300 Decazeville

Tel. : 05 65 43 35 39  
Fax : 05 65 43 27 21

